



# FLASH-INFOS

11<sup>ème</sup> année n°105

juin

2019

**G  
R  
I  
F  
F  
E**



## Agenda

**11 juin à 18h**

au foyer réunion publique  
projet d'aménagement de la  
place des écoles

**12 et 13 juin à 20h**

Gala de danse des Petipas du  
Gard

**15 juin de 8h à 11h30**

Permanence M<sup>me</sup> le Maire  
sur RDV

**17 juin**

Élections du Conseil  
Municipal des Jeunes

**21 juin**

Fête école maternelle

**28 juin**

Fête école élémentaire

**29 juin**

Aubades à la population

**5-6 et 7 juillet**

Fête votive

**7 juillet au soir**

Repas dansant organisé par  
La Mariette sur la place de  
l'Eglise

**13 juillet**

Repas et soirée dansante  
animée par Patrick Lobet sur  
la place de l'Eglise

**21 juillet**

Journée gastronomique  
« Papilles en fête »

## L'édito du Maire

A l'époque où l'herbe pousse vite, où les festivités et les manifestations se multiplient, il nous a semblé important d'évoquer dans ce Griffes du mois de juin le travail réalisé par les agents techniques municipaux. Ils sont 3 à assurer quotidiennement l'entretien de notre village, la voirie, les terrains de sport et de jeux, les espaces verts, les écoles, le cimetière... à aider à la préparation des manifestations, monter et démonter les estrades, déplacer les tables et les chaises, récupérer les barnums, mettre les barrières... Leur travail mérite d'être souligné et respecté.

La municipalité a fait le choix fin 2018 de ne plus adhérer au pôle « propreté » du SIVOM Leins Gardonnenque dont le coût s'élevait à 77 400 € par an. C'est pourquoi, depuis fin mars, le nettoyage des rues n'est plus assuré par l'entreprise OCEAN. Suite à l'appel d'offres lancé au mois d'avril la commune a acheté, pour un montant d'environ 85 000 € TTC, une balayeuse automotrice qui permettra d'assurer en régie l'entretien de notre village. La livraison est prévue pour la fin du mois de juin. Cet investissement planifié au budget 2019, nous permettra d'assurer l'entretien des rues du village sans pour autant avoir à inscrire chaque année au budget les 77 400 euros annuels dépensés par le passé.

Les travaux pour l'aménagement sécuritaire du Chemin de la Gare, momentanément interrompus à la demande des entreprises, vont se poursuivre. Les subventions du Conseil Départemental dans le cadre du PACTE et de l'Agglomération de Nîmes Métropole sont acquises et permettront de financer à hauteur de 50% ce projet d'un coût d'environ 800 000 € TTC. Le Conseil municipal du 13 mai dernier a approuvé, sur la base des conclusions très favorables de l'enquête publique réalisée du 9 au 23 avril, le plan d'alignement fixant la limite du domaine public communal et permettant à la commune d'avoir la maîtrise foncière des accotements pour la réalisation des trottoirs entre l'ancienne et la nouvelle gendarmerie. Les propriétaires riverains seront prochainement contactés par la mairie pour procéder au transfert de propriété.

Le projet d'aménagement de la Place des Ecoles est presque finalisé ! Il sera présenté à l'occasion **d'une réunion publique organisée au foyer le 11 juin à 18 h**. La première phase de ce projet prévoit la rénovation du petit stade, la construction du skatepark et la rénovation de l'aire de jeux des enfants. Les entreprises seront consultées en juillet pour un début des travaux cet automne. L'opération se déroulera en 2 phases échelonnées sur fin 2019 et début 2020.

Avec les vacances d'été qui approchent à grands pas les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, élus en octobre 2018, voient leur mandat s'achever. Vous découvrirez dans la rubrique « Actus du CMJ » les articles qu'ils ont rédigés pour partager leurs idées, leurs avis et leurs projets avec vous. Toute l'équipe de suivi du CMJ les remercie pour leur investissement ! Les enfants qui le souhaitent pourront se représenter à l'occasion des prochaines élections qui seront organisées le 17 juin.

De nombreuses festivités organisées par les associations de notre village sont prévues à l'Agenda en juin et juillet. Les fêtes des écoles, la fête votive, Papilles en fête autant de moments conviviaux que nous devons au travail des associations du village et à la participation des bénévoles que toute l'équipe municipale remercie !

Catherine BERGOGNE

## INFOS

- Fermeture estivale du bureau de poste du 12/08 au 31/08/2019
- L'Agglo de Nîmes Métropole propose un nouveau service pour la collecte des encombrants proposé à compter du 1<sup>er</sup> juin : voir article page 3
- Les services de l'Agglo de Nîmes Métropole annoncent une diminution d'environ 15% de la part « eau » du prix de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 (baisse de 8.9% pour les abonnés eau et assainissement)
- Penser à renouveler vos pièces d'identité avant l'été : toutes les infos sur le site [www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr) rubrique « Démarches administratives »

**LE GRIFFE COULE  
À NOUVEAU !**



## Zéro pesticides, de nouveaux projets pour la commune

La commune de Saint-Mamert du Gard bénéficie depuis 2018, du label Terre Saine qui récompense les communes s'inscrivant dans une démarche de préservation de l'environnement, notamment à travers la sensibilisation des habitants et la mise en place au sein des services communaux de pratiques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.

La commune de Saint Mamert s'est engagée dans cette démarche depuis plusieurs années et a pu bénéficier de financements pour l'acquisition de matériel tel que des débroussailleuses électriques équipées de lames réciprocatrice pour éviter les projections lors du travail à proximité des véhicules et des maisons. Ce travail est réalisé par les agents communaux qui s'emploient pour entretenir les espaces communaux fréquentés par le public (cimetière, abords des écoles, massifs de fleurs...).

Dans cet esprit et afin de trouver des alternatives au désherbage chimique l'équipe municipale a initié un travail de paillage de plusieurs bordures et massifs autour du foyer et des écoles. Plusieurs techniques ont été utilisées comme le paillage à base de broyat végétal (BRF bois raméal fragmenté) ou la paillage minéral tel que de la pouzzolane. Cette technique présente l'avantage de limiter considérablement la repousse des adventices tout en conservant l'humidité au sein des massifs. Riches en éléments fertilisants les copeaux issus du broyage vont pouvoir être étalés sous forme de paillage.

Celui-ci restituera au fil du temps, les éléments nutritifs contenus dans les déchets aux pieds des plantes ornementales qui seront ainsi fertilisées. Ce paillis peut aussi être utilisé pour protéger le pied des végétaux frileux en hiver mais aussi pour réduire l'évaporation de l'eau lors des chaudes journées estivales.

La commune souhaite développer cette technique à l'ensemble des massifs communaux ces prochaines années et ainsi continuer à favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour planifier plusieurs journées de formations aux techniques alternatives dispensées par des organismes de formation spécialisés à destination de l'ensemble des habitants et notamment des jardiniers amateurs de Saint Mamert du Gard.

D'autres actions pourraient voir le jour par la suite pour sensibiliser les agriculteurs sur ce sujet notamment à travers l'appui de la Chambre d'Agriculture du Gard. Ces actions sont financées par l'Agence de l'Eau suite à des subventions obtenues en 2018 après la reconnaissance « commune Terre Saine 0 Pesticides ».

Cette démarche mérite d'être soutenue et portée par tous afin de valoriser notre territoire communal, protéger nos ressources en eau et préserver notre santé et celle de nos enfants.



## Des « mauvaises herbes » pas si mauvaises?!

Nous en sommes tous témoins quotidiennement, la biodiversité s'appauvrit dangereusement. Et si les « mauvaises herbes » étaient en fait des « sauveteurs de biodiversité »? C'est ce que les élèves de l'école maternelle sont allés découvrir grâce à l'association Carapattes, qui a organisé des sorties avec l'association « L'oeil vert » pour découvrir la richesse de la vie dans les herbes hautes. Au bord du ruisseau ou autour du bassin de rétention du Crès, dans les hautes herbes non fauchées, nos petits écoliers se sont émerveillés devant tous ces insectes et toutes ces fleurs! Les découvertes des écoliers nous donnent une idée : pourquoi ne pas réfléchir à une gestion « différenciée » de nos prairies et bords de routes communaux, en faveur de notre planète et de notre santé? À suivre...



## La balayeuse

Vous verrez bientôt dans les rues de Saint-Mamert une nouvelle balayeuse conduite par le personnel municipal. La commune a décidé par son conseil municipal du 19/09/2018 de sortir du pôle propreté du SIVOM de la Gardonnenque.

Cette prestation assurée par l'entreprise OCEAN avait un coût pour la commune de 75000 € par an.

La commune a lancé un appel d'offres et cinq sociétés ont répondu dans les délais impartis.

La commission d'appel d'offres en date du 25/04/2019 a retenu la balayeuse de marque KARCHER pour un montant de 84375,60€ TTC.

La commune assurera l'entretien du village en régie, avec un meilleur service et à moindre coût.



# Résultats des élections européennes : scrutin du 26 mai 2019

## Commune de Saint-Mamert du Gard

Nombre d'inscrits : 1094 / Nombre de votants : 673 / Taux de participation : 62 %

### Résultats des 3 premières listes :

Liste : Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine LE PEN : 205 voix soit 30 %

Liste : Europe Écologie : 96 voix soit 14 %

Liste : Renaissance soutenue par La République en Marche, le MODEM et ses partenaires : 93 voix soit 14 %

## Une retraite bien méritée !

Le 24 mai dernier les élus, le personnel municipal et les enseignants de l'école élémentaire se sont retrouvés pour un moment de convivialité à l'occasion du départ à la retraite d'Hélène Valléjos.

M<sup>me</sup> Valléjos a été recrutée en 1996 par la municipalité pour s'occuper de la cantine scolaire : commande des repas, vente des tickets, accueil des enfants, service des repas et encadrement du personnel. Titularisée en 2002 elle a assuré toutes ces missions jusqu'à ce que la gestion des tickets de cantine et la commande des repas soient informatisées en 2008. Lui ont alors été confiées de nouvelles tâches comme l'accueil des enfants le matin et le soir avant et après l'école.

A l'occasion de son pot de départ les élus lui ont exprimé toute leur reconnaissance pour le travail accompli durant 22 ans notamment pour le bon fonctionnement de la cantine et M. Folcher, 1<sup>er</sup> adjoint lui a remis la médaille d'honneur de la commune. Sa rigueur dans le travail et sa conscience professionnelle ont été appréciées par tous !

Nous lui souhaitons une douce et heureuse retraite !



## Collecte des encombrants

La Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole met en place **un service mensuel de collecte des encombrants** sur la commune à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

La collecte est organisée un jour fixe dans le mois : le **3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois pour notre commune**.

Ce service est ouvert à tous les usagers de la commune à condition **d'en faire la demande au préalable** auprès de la DCTDM de Nîmes Métropole.

Vous trouverez le planning, les modalités de la collecte ainsi que le formulaire de demande sur le site internet de la commune [www.mairiest-mamertdu.gard.fr](http://www.mairiest-mamertdu.gard.fr)

Le service relations Usagers de l'Agglo de Nîmes Métropole reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

[dctdm@nimesmetropole.fr](mailto:dctdm@nimesmetropole.fr) – 04.66.02.54.54

## Info transports scolaires pour la rentrée 2019

Le service de transports scolaire fonctionnera encore pour une année avec le service régional LIO, aux mêmes tarifs et mêmes horaires que jusqu'à présent (70€ par an). Nous vous rappelons qu'il est possible de prendre le bus LIO et le train pour 70 € par an (procédure d'inscription particulière indiquée sur le site internet de la mairie à la rubrique transports, ou contacter le service LIO).

Par ailleurs, nous devrions enfin bénéficier de l'abonnement «Kartatoo une zone » en septembre ! Les élus de Leins Gardonnenque et l'association des usagers du train le réclament depuis notre entrée à Nîmes Métropole. Cet abonnement permet de prendre le train TER sur le territoire de Nîmes Métropole et les bus Tango pour 10 € par mois pour les moins de 26 ans scolaires. Ces tarifs viennent d'être votés à Nîmes Métropole et attendent d'être votés en juillet à la Région. Nous recommandons aux familles pour lesquelles cet abonnement serait le plus intéressant de patienter avant de renouveler leur abonnement scolaire.

Nous vous informerons de cette mise en place sur le site de la Mairie à la rubrique transports.

## Création d'une nouvelle activité à Saint-Mamert du Gard

Frédéric Jeannin a créé en janvier 2019 à Saint-Mamert sa société Aytech Security pour installer des systèmes d'alarme ultra-perfectionnés et personnalisés, adaptés aux besoins et au budget de la clientèle avec une configuration simple pour l'utilisateur.

Contact pour visite conseil et devis gratuit sur demande : **06 49 52 55 48**

[frederic.jeannin@aytech-security.fr](mailto:frederic.jeannin@aytech-security.fr)



Aytech  
Security

## Etat-Civil

### AVIS DE NAISSANCE

ISSARTE Flavio né le 11 mai 2019 à Nîmes. Fils de Fabien ISSARTE et de de Angélique

### PACS

TORT-MEDVEDIEFF Thomas et ROLEZ Delphine pacs célébré le 15 avril 2019

### MARIAGE

GONZALEZ Cédric et BONNET Céline union célébrée le 25 mai 2019

### DÉCÈS

GAUCHERAND Louis décédé le 20 mai 2019 à ST-MAMERT DU GARD, à l'âge de 83 ans. Epoux de Roseline SAPEDE

### TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

VERDIER Raymonde veuve André POUJOL décédée le 3 mai 2019 à CAVEIRAC, à l'âge de 88 ans.

## « Les Actus du Conseil Municipal des Jeunes »

Cette année, le CMJ a démarré par les élections le 18 octobre. Les enseignants ont accompagné les enfants dans cette démarche permettant à Valentine, Maya, Emma, David, Matys, Wassim, Louis, Élodie, Gabriel, Sasha, Énola, Manon, Enzo et Chiara d'être élus. Le CMJ s'est réuni une fois par mois de novembre à mai, soit en session plénière, soit en commission de travail. Il a participé aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, a organisé la soirée du Téléthon du 7 décembre en partenariat avec les associations, s'est investi lors du marché du printemps le 14 avril avec un atelier déco pour enfants, a bénéficié de deux ateliers les 15 et 21 mai animés par l'Agglo pour sensibiliser à l'anti-gaspillage et au recyclage par le tri sélectif et le compostage, a écrit des articles pour *Le Griffon* et pour finir a profité de la fête des jardins de l'Agglo le 25 mai, tout en animant un jeu l'après-midi. Le bilan est positif et les élections du 17 juin prochain permettront d'avoir le nouveau conseil prêt dès la rentrée 2019/2020.

*L'équipe de suivi du CMJ*



### **Articles et Chiara et Manon**

#### **Le terrain de jeux :**

Le parc ne changera pas de place ni de surface, mais les éléments de jeux, oui. Il y aura une tyrolienne, un petit mur d'escalade, une cabane avec un toboggan au-dessus, des jeux d'acrobatie pour les plus grands et des bancs. Amusez-vous bien !

#### **L'espace fitness**

L'espace fitness sera à côté du skate park. Il y aura des agrès de musculation et du vélo... On espère que vous ressortirez de cet espace fitness musclés !!

#### **Article de David, Wassim et Gabriel**

##### **Nouveau : un skate park**

Nous allons rétrécir un peu le petit stade pour ajouter un skate park à côté. Un nouveau stade sera fait ; il sera en meilleur état. Ça va être super ; on va faire venir Teji Savanier et son équipe. Moi par exemple, je fais du skate et de la trotte et du BMX. Rendez-vous en novembre. On est impatient parce-qu'on l'attend depuis longtemps.

#### **Article de Maya**

##### **Que donner aux hôpitaux?**

Les hôpitaux ont besoin d'argent pour les enfants nés prématurément, les gens nés avec des maladies du coeur ou des soucis au cerveau. Dans notre école, des élèves de CM1 sont passés dans notre cour pour demander des stylos non-utilisés ou usagés et des bouteilles de compote vides. Ils ont traversé la cour de récréation pour nous les demander. Ils donneront tout ça à une déchetterie qui les paient. L'argent récolté sera donné à un hôpital pour les enfants nés prématurément. Et pour les enfants ayant une maladie du coeur, les membres de l'équipe qui apporte le chocolat pour pâques leur donne 1 euro.

#### **Articles d'Élodie**

##### **Les toilettes de la cour**

Dans l'école, les élèves abîment les toilettes. Exemples : ils grattent les portes des toilettes, ils jettent les rouleaux de papier toilette dans les toilettes et ça les bouchent et il y a beaucoup d'eau par terre et c'est dangereux car ça glisse.

Les toilettes vont être peintes de la couleur que les élèves vont choisir et voter. On espère ainsi que les élèves respecteront les toilettes.

#### **La cour**

Dans la cour de l'école, il y a beaucoup de déchets parce-que les enfants ne les mettent pas à la poubelle et en plus, il y en a cinq de poubelles dans la cour !

Une dame est passée le 20 mai dans les classes et a parlé du tri et du recyclage et du coup, le CMJ a fait une banderole.

## Fête de l'Agglo aux Jardins des Tinelles

Nous avons construit des nichoirs ouvrables avec des planches et des vis !

Mais pourquoi poser des nichoirs :

- Pour notre plaisir
- Pour observer la vie qui nous entoure
- Pour certaines espèces qui en ont besoin par manque de nids

Les nichoirs doivent être exposés au sud/sud-est à 2 à 3 mètres de hauteur.

Quelle belle expérience !!!

MERCI LE CMJ



## L'École Primaire fait la fête

### Le 28 juin, l'école Primaire fait la fête !

Dès 18h, enseignants et élèves vous invitent au spectacle de fin d'année avec la collaboration des Petipas du Gard. A l'issue des représentations, l'ALE prend le relais et vous attend dans une ambiance conviviale autour d'un apéritif.

Cette année nous vous proposons les formules suivantes :

- menu «Adulte» à 13€ : Paella, fromage, dessert
- menu «Enfant» à 7€ : Petite paella, boisson, pirouli

Une restauration rapide sera également disponible sur place (pizzas, hot dogs...). Enfin, vous pourrez profiter de notre animation DJ jusqu'au bout de la nuit...

Inscriptions via le formulaire remis aux élèves (date limite : 14 juin).

L'ALE tient à rappeler que les bénéfices de cette soirée participent au financement des intervenants (théâtre, cirque, danse,..) et des sorties scolaires passées et à venir. **ALORS VENEZ NOMBREUX !!!** Le bureau

## Les pequelets de l'école maternelle

Les pequelets de l'école maternelle feront leur spectacle

le **vendredi 21 juin**  
dans la cour de l'école à **18h30**.

Suite au spectacle, l'APE organise la fête de l'école en proposant un repas et des animations pour les enfants.

**info et réservation par mail :**

**ape.stmamert30730@gmail.com**

**facebook : ape maternelle les pequelets**



## La 4<sup>ème</sup> édition du festival papilles en fête en pleine préparation

L'association Papilles en fête prépare la 4<sup>ème</sup> édition du festival de gastronomie programmé le dimanche 21 juillet 2019. Cette année le parrain sera le restaurant le Skab, restaurant Nîmois, une étoile au guide Michelin.

L'invité d'honneur sera le jeune chef Florent Mansard, de L'Auberge des Voutins à Méjannes les Alès.

Bien sur, nous retrouverons les habitués et incontournables comme Vincent Croizart, les Macarons de Bastien, le fromager Conduzorgues.

Comme chaque année cette manifestation sera organisée avec le soutien et la participation des vignerons locaux et des commerçants du village.

De nouveaux chefs vont nous rejoindre pour cette 4<sup>ème</sup> édition, comme Le Plaisir des Halles (Nîmes, traiteur Nîmois Olympique), le Wasabi (Sushi Nîmois) ou le comptoir de l'Évesque (Sauve).

D'autres surprises seront au rendez vous, notamment au sein des animations prévues tout au long de la journée.

**Rendez vous le dimanche 21 juillet** pour partager une journée conviviale autour du plaisir des papilles.

- Venez nous aider à organiser cette manifestation, adhésion association papilles en fête 20 euros par personne remboursés en ticket repas le jour du festival. Contact : 06 28 72 17 60



## La fête votive

**Le samedi 29 juin** auront lieu les aubades à la population. L'AJSM passera dans le village en venant sonner à vos portes afin de vendre des brioches, l'argent récolté les aidera à financer la fête.

**Le 5, 6 et 7 juillet** se déroulera la fête votive de St-Mamert organisée par L'AJSM, cette année il y aura de nouvelles manades, de nouvelles activités et un nouveau DJ, toutes personnes voulant venir rejoindre l'Association de la Jeunesse St-Mamertoise est bienvenue.

### PROGRAMME FÊTE VOTIVE SAINT-MAMERT 5, 6 ET 7 JUILLET 2019

#### VENDREDI 5 JUILLET

- 15H : Concours de boules 60€
- 18H : Bandido manade Lou simbeü
- 19H : Apéro devant le bar la p'tite mousse
- 21H : Encierro manade Lou simbeü
- 22H : Bal fluo party sur le parking Dumont par DJ Monti

#### SAMEDI 6 JUILLET

- 11H : Concours d'attrapaïres manade Briaux
- 12H : Apéro devant le bar la p'tite mousse DJ Mich
- 14H : Olympiade
- 15H : Concours de boules 80€
- 18H : Bandido manade Briaux
- 19H : Apéro devant le bar la p'tite mousse DJ Mich
- 21H : Encierro manade Briaux
- 22H : Bal sur le parking Dumont DJ Mich et Pepper

#### Dimanche 7 JUILLET

- 10H : Déjeuner au près et devant le bar la p'tite mousse
- 11H : Abrivado longue manade Du moutet
- 12H : Apéro mousse déguisé devant le bar la p'tite mousse DJ Mich
- 16H : encierro manade Du moutet
- 18H : Bandido manade Du moutet
- 19H : Apéritif prolongé devant le bar la p'tite mousse

### Un repas et une soirée dansante pour clôturer la fête votive !

Comme chaque année le club «La Mariette» organise un repas dansant, ouvert à tout le monde, pour clôturer la fête du village. S'il fait beau, il se tiendra sur la place de l'église le 7 juillet. Le traiteur Fabaron nous servira un repas chaud et nous danserons avec l'orchestre «Mardi Music».